

SUBSIDES AUX CHEMINS DE FER PAR LE GOUVERNEMENT.

| Subsides. | Votés. | Payés. |
|--|------------|------------|
| | \$ | \$ |
| Subsides aux chemins de fer sous contrat. | 12,593,707 | 10,042,803 |
| “ “ non encore sous contrat. | 4,349,544 | |
| Subsides au chem. de fer Pacifique canadien.. \$25,000,000 | | |
| “ “ Canada Central... 1,525,000 | | |
| “ “ Extension de Québec 1,500,000 | | |
| | 28,025,000 | 28,025,000 |
| Subsides payables par termes. | 7,719,240 | 559,800 |
| “ Chemin du Nord, province de Québec..... | 2,394,000 | * |
| | 55,081,491 | 38,627,603 |

*Intérêt seulement, à 5 pour 100 payable annuellement.

Subsides payés avant la Confédération.

206. Avant la confédération le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse avait accordé une subvention de \$1,089,674 au chemin de fer Windsor et Annapolis et le gouvernement canadien avait payé \$2,656 au chemin de fer Toronto, Grey et Bruce. Plus tard le gouvernement fédéral se chargea de payer ces sommes.

Total des subsides payés avant et depuis la Confédération.

207. Le montant total payé ou pris en charge par le gouvernement du Canada jusqu'au 30 juin 1892, pour la construction des chemins de fer a donc été comme suit :—

| | |
|--|--------------|
| Somme payée avant la confédération par les gouvernements provinciaux et subseqnement prise en charge par le gouvernement fédéral.... | \$ 1,092,330 |
| Prêt au Grand-Tronc.... | 15,142,633 |
| Subsides payés par le gouvernement fédéral..... | 38,627,603 |

Total..... \$54,862,566

Prêts par le gouvernement aux chemins de fer.

208. La somme de \$15,142,633 a été prêtée à la Compagnie du chemin de fer du Grand-Tronc par le gouvernement de la province du Canada, la dette ayant été transportée au gouvernement du Canada à l'époque de la confédération. Des prêts s'élevant à \$815,000 ont aussi été autorisés pour trois compagnies dont \$748,626 ont été payées, la balance n'ayant pas encore été tirée ; de plus d'après les clauses d'un acte, 51 Vic., c. 3, 11,316 tonnes de lisses ayant déjà servi, évaluées à \$241,605 ont été prêtées à sept différentes compagnies dont \$152,305 ont été remboursées.

Subsides en terrains

209. En outre des subsides en argent ci-dessus mentionnés, des octrois en terrains dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest ont été faits à différentes compagnies de chemins de fer, s'élevant en tout à 27,937,333 acres, le nombre de milles devant être construit par ces subsides étant 3,494, et un octroi de 18,206,986 acres au chemin de fer Pacifique canadien, le montant total de ces octrois s'élevant à 46,144,319 acres.

Paiements au compte du capital.

210. La somme totale payée au compte du capital, a été de \$2,165,000, soit \$950,160 de moins qu'en 1891, et \$1,887,458 de moins qu'en 1890. Les sommes pour les quatre dernières années sont réparties de la manière suivante :—